

Association Lire en Pays Autunois

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 11 FÉVRIER 2022 RELEVÉ DE DÉCISIONS

Cette réunion exceptionnelle des membres du Conseil d'Administration avait un seul thème à son ordre du jour : prendre une décision définitive concernant la date et le lieu de la prochaine Fête du Livre.

Lors de sa réunion précédente le 7 janvier 2022, le Conseil d'Administration s'était prononcé pour le choix de l'Hexagone comme lieu de l'organisation de la 25^{ème} Fête du Livre les 14 et 15 mai 2022. Il avait aussi opté pour la solution alternative de la Terrasse de l'Europe, aux mêmes dates, au cas où l'accès à l'Hexagone ne serait pas totalement assuré.

Deux éléments nouveaux et complémentaires ont amené le bureau de LPA à saisir le Conseil d'Administration pour examiner une troisième option, celle de la salle Colonel Lévêque, le samedi 21 et le dimanche 22 mai, cette salle étant déjà réservée les 14 et 15 mai :

- L'accès en mai à la totalité de Hexagone, salle Gobetti comprise, n'est pas du tout garanti et cette information ne sera peut-être pas disponible comme on le souhaitait le 31 mars, date butoir pour l'organisation et la communication de l'événement.
- En ce qui concerne l'emplacement de la Terrasse de l'Europe, la salle d'exposition du Passage Balthus, indispensable pour stocker le matériel, ne sera pas disponible en mai.

Les membres du Conseil d'Administration ont débattu et se sont prononcés pour organiser la 25^{ème} Fête du Livre le samedi 21 et le dimanche 22 mai 2022 dans la salle Colonel Lévêque, place du Champ de Mars.

Cet emplacement pourra être complété par un ou plusieurs barnums et par le Salon d'Honneur de l'Hôtel de ville qui peut être réservé à ces dates.